AMAP HOMMES DE TERRE
17 rue de Saint Quentin
80400 HAM
✉ *amaphommesdeterre@laposte.net*
: amaphommesdeterre.wixsite.com/amap-ham

OLIVIER DESMAREST
Eleveur - N° Licence 148788 P
Certification Bio depuis Janvier 2005
La Ferme du Val de Poix
80290 SAINTE SEGREE

CONTRAT D'ENGAGEMENTS A.M.A.P.
COLIS DE VIANDE – ANNEE 2020

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP** de mars 2014 signée par chaque amapien-ne et chaque paysan-ne, et notamment :

ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN-NE :

- ✓ Être adhérent-e à l'association «AMAP Hommes de Terre».
- ✓ Être responsable après la livraison du **maintien de la chaine du froid** et fournir tout moyen de son choix pour maintenir celle ci.
- ✓ Se rendre une fois sur la ferme pendant la saison d'engagement.
- ✓ Gérer la réception de son colis le jour de la livraison.
- ✓ Planifier ses retards et absences aux livraisons. (en cas d'absence non prévue, aucun remboursement ne sera opéré)

ENGAGEMENTS DE L'ÉLEVEUR PAYSAN :

- ✓ Livrer aux dates définies des viandes bovines et ovines élevées dans les normes de l'agriculture biologique et issues de la ferme.
- ✓ Être présent sur le lieu de livraison.
- ✓ Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée de l'élevage
- ✓ Accueillir les adhérents sur sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement.
- ✓ Être transparent sur le mode de fonctionnement de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.

ENGAGEMENTS COMMUNS :

- ✓ Participer aux réunions de bilan de fin de saison.
- ✓ Informer le collectif des soucis rencontrés.
- ✓ Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité d'élevage

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les amapien-nes, le paysan, et un représentant du réseau régional : la Fédération des AMAP de Picardie.

VISITES DE LA FERME EN 2020 :

Selon planification de l'éleveur

COMPOSITION DES COLIS :

GRAND COLIS BŒUF - 10 KG environ :	Bourguignon, Pot-au-feu, Côte à l'os ou Rosbif, Entre côte, Faux Filet, Basse côte, Bifteck, Hachés, Merguez ou saucisses, Abats
PETIT COLIS BŒUF - 5 KG environ :	Côte à l'os ou Rosbif, Entre côte, Faux Filet, Basse côte, Bifteck, Hachés, Merguez ou saucisses, Abats
COLIS VEAU - 8 KG environ :	Osso Bucco, Sauté de Veau (Blanquette), Escalopes, Côtes, Rôtis
COLIS AGNEAU 10 KG environ :	Gigot, Epaule, Côtes, Collier, Poitrine, Abats, Merguez * Le gigot peut être coupé en 2 ou tranché - à préciser
COLIS AGNEAU 5 KG environ :	1/2 Gigot, 1/2 Epaule, Côtes, Collier, Poitrine, Abats, Merguez

POSSIBILITÉ DE COMMANDES COMPLÉMENTAIRES :

✓ BŒUF :	Filet de bœuf minimum 1kg : 38 €/kg	Hachés - Saucisses : 13,50 €/kg
	Abats : Joue - Queue - Cœur – Foie : 7€/kg	Langue : 12 €/kg
✓ VEAU :	Abats : Cœur - Foie Rognons : 14 €/kg	½ tête de veau : 12€/kg
✓ PLATS CUISINÉS :	Bœuf mijoté à la bière :	9,20 €/bocal de 750 g
	Bœuf mijoté aux carottes :	9,00 €/bocal de 750 g
	Sauce bolognaise :	9,00 €/bocal de 750 g

- CONTRAT EN 3 EXEMPLAIRES : UNE COPIE SERA REMISE À L'AMAPIEN-NE LORS DES PROCHAINES DISTRIBUTIONS –

- TOUT AVENANT OU ANNEXE FERA PARTIE INTEGRANTE DU PRESENT CONTRAT -

DATE DES LIVRAISONS ANNEE 2020 :

1. **mercredi 15 janvier 2020**
2. **mercredi 6 mai 2020**
3. **mercredi 16 Septembre 2020**

LIEU & HORAIRES DES LIVRAISONS:

Salle Jean Dufeux - Rue des Bois - 80400 HAM
De 18h00 à 19h00

COORDONNÉES DE L'AMAPIEN-NE

PRÉNOM et NOM .....

Pour les nouveaux amapien-nes et/ou en cas de changement depuis l'adhésion 2019 :

Adresse.....

N° de téléphone .....

Adresse e-mail.....

COMMANDE DES COLIS DE VIANDE « BŒUF - VEAU - AGNEAU » :

TYPE COLIS	TARIF	JANVIER 2020		MAI 2020		SEP 2020	
		Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté	Montant
PETIT COLIS BŒUF 5 kg	**94,00 €** Soit 18,8 €/kg	_	..... €	__	..... €	__	..... €
GRAND COLIS BŒUF 10 kg	**138 €** Soit 13,8 €/kg	__	..... €	__	..... €	__	..... €
COLIS VEAU 8 kg	**120 €** Soit 15 €/kg	__	..... €	__	..... €	__	..... €
1/2 AGNEAU 10 Kg	**145 €** Soit 14,50 €/kg			__	..... €	__	..... €
1/4 AGNEAU 5 Kg	**77.50 €** Soit 15,50 €/kg			__	..... €	__	..... €
MONTANT TOTAL DES COLIS		**JAN**	..... €	**MAI**	..... €	**SEP**	..... €

REGLEMENT DE LA SAISON

(CHEQUE(S) A L'ORDRE DE OLIVIER DESMAREST)

NOM DE LA BANQUE	N° DU CHEQUE	MONTANT	PERIODE D'ENCAISSEMENT
			Janvier 2020
			Mai 2020
			Septembre 2020

COMMANDES COMPLÉMENTAIRES (À RÉGLER À RÉCEPTION SELON DISPONIBILITÉ ET POIDS EXACT) :

JANVIER 2020 : .....

MAI 2020 : .....

SEPT 2020 : .....

SIGNATURES

AMAPIEN-NE	ÉLEVEUR - Olivier DESMAREST -	RÉFÉRENT DU BUREAU DE L'AMAP - Christian DRIVIERE - TEL : 06 17 95 07 01 -
FAIT À :		**DATE :**

- CONTRAT EN 3 EXEMPLAIRES : UNE COPIE SERA REMISE À L'AMAPIEN-NE LORS DES PROCHAINES DISTRIBUTIONS –

- TOUT AVENANT OU ANNEXE FERA PARTIE INTEGRANTE DU PRESENT CONTRAT -